Nations Unies

S/PV.7617



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7617e séance

Mardi 9 février 2016, à 10 heures

New York

Président :	M. Ramírez Carreño	(Venezuela (République bolivarienne du))
Membres :	Angola	M. Lucas
	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Mahmoud
	Espagne	M. Gasso Matoses
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Zagaynov
	France	M. Bertoux
	Japon	M. Yoshikawa
	Malaisie	Mme Adnin
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Vitrenko
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

16-03161 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en espagnol*) : Étant donné que c'est la première séance officielle du Conseil de sécurité pour le mois de février, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Elbio Rosselli, Représentant permanent de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de janvier 2016. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Rosselli et à son équipe pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en République centrafricaine

Le Président (*parle en espagnol*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2016/52, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par la France.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Angola, Chine, Égypte, France, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Fédération de Russie, Sénégal, Espagne, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)

Le Président (*parle en espagnol*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2264 (2016).

La séance est levée à 10 h 10.